



assurancevie.com

L'ÉPARGNE EN LIGNE À FRAIS RÉDUITS

DOSSIER DE PRESSE



1^{er} juin 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

1^{er} juin 2017

Les Français, l'assurance vie... et les UC

Présentation des résultats du sondage réalisé par Ipsos pour Assurancevie.com

Assurancevie.com s'est de nouveau associé à l'institut Ipsos pour la réalisation d'un sondage. Pour cette 2^e édition, l'objectif était de mieux connaître l'attitude des Français vis-à-vis de leur épargne, et surtout d'identifier leurs attentes quant à la gestion de leurs investissements en Unités de Compte (UC).

Voici les principaux résultats de l'enquête menée par Ipsos du 31 mars au 4 avril 2017, auprès d'un panel de 2 176 individus représentatif de la population française âgée de 18 à 75 ans.

Les Français et l'assurance vie

La place de l'assurance vie dans le patrimoine des Français reste privilégiée. Ils sont en effet **46 %** à détenir au moins un contrat (vs 45 % en 2016). Par ailleurs, **14 %** des interrogés ont l'intention de souscrire prochainement un nouveau contrat (qu'ils en aient déjà un ou non), un niveau identique à celui de l'année précédente.

Pour ce qui est du canal de distribution utilisé par les détenteurs pour souscrire leur(s) contrat(s), il n'y a pas de changement dans le classement, mais il faut toutefois noter une évolution de la ventilation en faveur des agences bancaires : 66 % des titulaires d'assurance vie ont adhéré à au moins l'un de leurs contrats auprès d'une agence bancaire (vs 58 % en 2016), 15 % via une mutuelle (au même niveau qu'en 2016), 10 % chez un agent général d'assurance (vs 14 % en 2016), 5 % sont passés par internet (vs 6 % en 2016), 5 % ont rejoint une association d'épargnants (vs 4 % en 2016), et enfin, tout comme l'année dernière, 3 % ont eu recours à un conseiller en gestion de patrimoine indépendant.

Des fonds en euros toujours jugés satisfaisants

Malgré la baisse des taux de rémunération, **57 % des Français qui possèdent un contrat d'assurance vie se déclarent satisfaits du rendement de leur fonds en euros** (16 % sont « tout à fait satisfaits » et 41 % « assez satisfaits »). Parmi les 34 % d'insatisfaits, on compte 27 % de « pas tellement satisfaits » et seulement 8 % de « pas du tout satisfaits ».

Ce taux de satisfaction varie toutefois selon le canal de distribution utilisé :

Êtes-vous satisfait du rendement du fonds en euros de votre contrat d'assurance vie ?	CGPI	Agence bancaire	Agent général	Mutuelle	Internet	Association d'épargnants
Satisfait	51 %	54 %	61 %	62 %	63 %	74 %
Non-satisfait	41 %	39 %	31 %	30 %	30 %	21 %
Ne se prononce pas / non concerné	8 %	7 %	8 %	8 %	7 %	5 %

Exemple de lecture : 54 % des épargnants ayant souscrit leur assurance vie auprès d'une agence bancaire sont satisfaits du rendement du fonds en euros de leur contrat.

Une méconnaissance des unités de compte

Ce niveau de satisfaction face aux fonds en euros pourrait expliquer le faible attrait pour les unités de compte. En effet, **seuls 30 % des détenteurs de contrat d'assurance vie ont déjà investi dans de tels supports** et uniquement 7 % en ont l'intention. Le point positif étant que la part de ceux qui envisagent d'investir en unités de compte est plus élevée (19 %) chez les personnes qui ont l'intention de souscrire un contrat d'assurance vie prochainement.

« *Mais il semble que ce désintérêt pour les unités de compte soit aussi fortement lié à un manque d'information* », constate Édouard Michot, président d'Assurancevie.com. Puisqu'en effet, **40 % des Français qui ont déjà un contrat d'assurance vie ou qui souhaitent en souscrire un ne connaissent pas les unités de compte !**

Notons par ailleurs que, parmi ceux qui ont déjà investi en unités de compte et ceux qui en ont l'intention, 57 % privilégient les supports financiers (fonds actions, obligations...) au détriment des supports immobiliers (OPCI, SCPI...) qui ne sont plébiscités que par 15 % des investisseurs dans le cadre de l'assurance vie. Ils sont enfin 6 % à s'intéresser aux trackers.

Un besoin d'accompagnement humain

L'étude montre que les titulaires et futurs titulaires de contrats d'assurance vie attendent une assistance dans le cadre d'un investissement en unités de compte : **une majorité d'entre eux (65 %) aimerait bénéficier de l'aide d'un professionnel pour la gestion de l'épargne investie en UC** (via une gestion conseillée, sous mandat...), alors que 34 % ne souhaitent aucune assistance. Uniquement 1 % des détenteurs de contrat et des intentionnistes confierait cette mission à un robo-advisor.

« *Une volonté d'accompagnement est très clairement exprimée. Et c'est avant tout l'aide d'un professionnel de la gestion d'actifs qui est recherchée. La victoire de l'humain sur le robot est sans appel* », analyse Édouard Michot.

Cette défiance se vérifie d'ailleurs sur un plus large échantillon, puisque **seulement 1 % des Français pourrait faire confiance à un robot** pour la gestion de son épargne au sens large.

Assurancevie.com, une notoriété bien assise

Avec ce 2^e sondage, Assurancevie.com confirme sa place de **1^{er} site indépendant** distribuant des contrats d'assurance vie. Dans le cadre de la question de notoriété assistée, il arrive en effet après les 4 mastodontes que sont les banques en ligne (Boursorama Banque, Fortuneo, ING Direct et BforBank). Ce qui en fait **le courtier indépendant le plus connu des Français !**

À PROPOS

Assurancevie.com est la marque dédiée à la distribution de produits d'assurance sur internet de JDHM Vie, une société de courtage en assurance de personnes. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 200 000 €, dont le siège social est situé 10, rue d'Uzès - 75002 Paris. Elle est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le n° 478 594 351 ainsi qu'à l'ORIAS (Organisme pour le Registre des Intermédiaires en Assurance, www.orias.fr) sous le n° 07 004 394. Conseiller en Investissements Financiers (CIF) n° E008169, membre de l'ANACOFI-CIF.

Ipsos est une société d'études indépendante, contrôlée et dirigée par des professionnels du secteur, qui compte des bureaux dans 87 pays. Fondé en France en 1975, Ipsos est devenu la troisième société d'études au monde. Elle est cotée à la Bourse de Paris depuis 1999.



assurancevie.com

L'ÉPARGNE EN LIGNE À FRAIS RÉDUITS

Les Français, l'assurance vie... et les unités de compte

46 %

des Français détiennent
un contrat d'assurance vie

FONDS EN €

57 %

des détenteurs de contrat
sont satisfaits de leur taux de rendement.

VS

UNITÉS DE COMPTE

36 %

des détenteurs de contrat ont déjà
investi en UC ou ont l'intention de le faire.



UNE
MÉCONNAISSANCE
DES
UNITÉS DE COMPTE

40 %

de ceux qui ont
ou qui souhaitent
souscrire un contrat
d'assurance vie
ne connaissent pas
les unités de compte !



UN BESOIN D'ACCOMPAGNEMENT HUMAIN AVANT TOUT

Pour les accompagner dans leurs investissements et dans la gestion des unités de compte de leur contrat d'assurance vie, les épargnants sont prêts à faire confiance aux experts de la gestion d'actifs :

Être assistés d'un professionnel
(gestion conseillée, gestion sous mandat)

65 %

Ne souhaitent pas être assistés

34 %

Se fier à un robo-advisor

1 %



Assurancevie.com, 1^{er} courtier en ligne indépendant en termes de notoriété !



Le site indépendant le plus cité par les Français : Assurancevie.com



Une étude réalisée par Ipsos pour Assurancevie.com

ÉCHANTILLON

Panel de 2 176 personnes représentatif
de la population française âgée de 18 à 75 ans

MÉTHODE D'ÉCHANTILLONNAGE

Population structurée
selon la méthode des quotas

MODE DE RECUEIL

Questionnaire online réalisé
entre le 31 mars et le 4 avril 2017



- Omnibus online

Les Français, l'assurance vie... et les UC.

RÉSULTATS CLÉS



Dispositif de l'étude



• MÉTHODE D'ÉCHANTILLONNAGE

- ✓ La population cible a été sélectionnée au sein du panel online Ipsos via un algorithme aléatoire ayant pour finalité de donner la même chance à chaque individu d'être sollicité.
- ✓ Cette population a été structurée selon la méthode des quotas.



• CIBLE INTERROGÉE

- ✓ 2 176 individus âgés de 18-75 ans représentatifs de la population française sur les critères :
 - Sexe
 - Âge
 - Région



• COLLECTE

- ✓ Cette étude a été réalisée en **omnibus online**, auprès d'un échantillon issu de l'**Access Panels On-Line d'Ipsos** (vivier qualifié de 400 000 individus en France).
- ✓ Durée moyenne: **3** minutes.
- ✓ Dates terrain: 31 mars au 4 avril 2017.



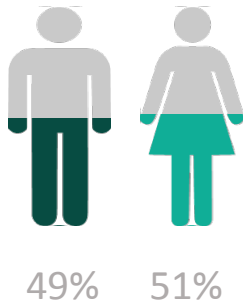
• TRAITEMENTS STATISTIQUES

- ✓ Pondération de l'échantillon.
- ✓ Méthode de pondération utilisée : Méthode de calage sur marge.
- ✓ Critères de redressement : sexe, âge, région, profession de la personne de référence.

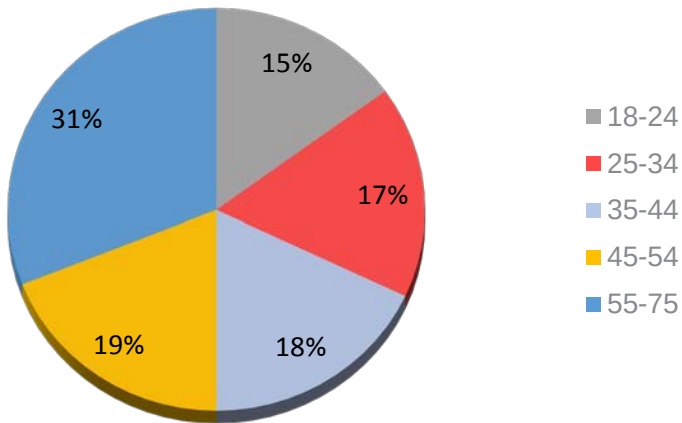
Echantillon de l'étude

Base : 2 176 interrogés (18-75 ans)

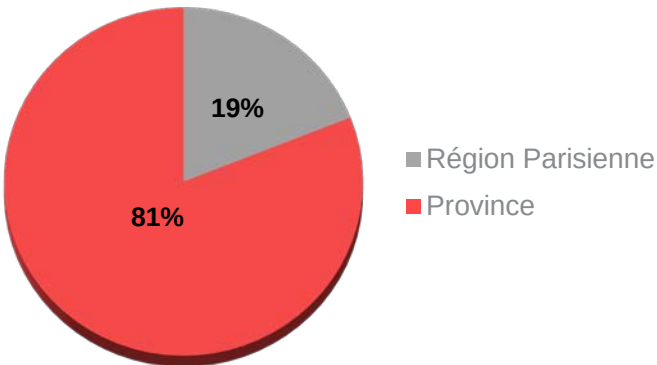
Genre



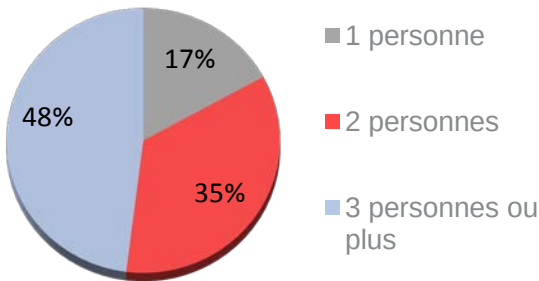
Âge des interviewés



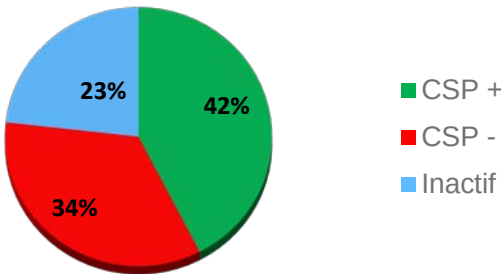
Région



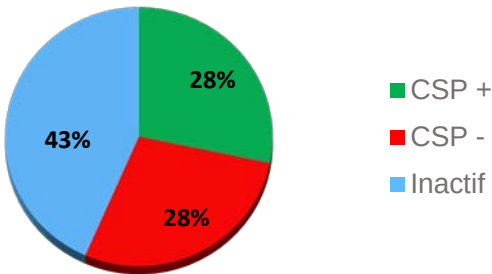
Taille du foyer



Profession de la personne de référence



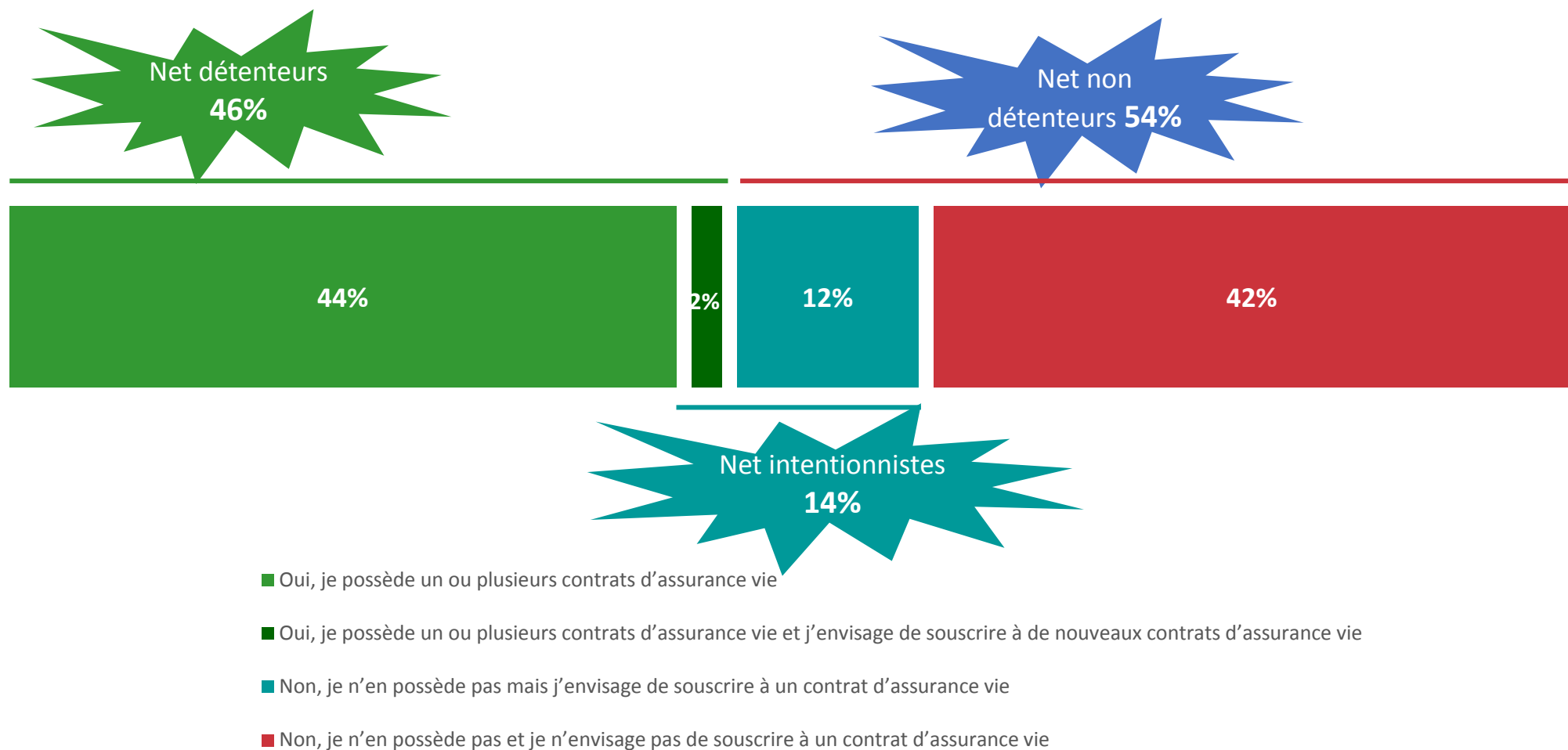
Profession de l'interviewé



Détenteurs d'assurance vie et intentionnistes

Q- Nous allons maintenant parler d'épargne. Possédez-vous un contrat d'assurance vie ou avez-vous l'intention de souscrire à un tel contrat ?

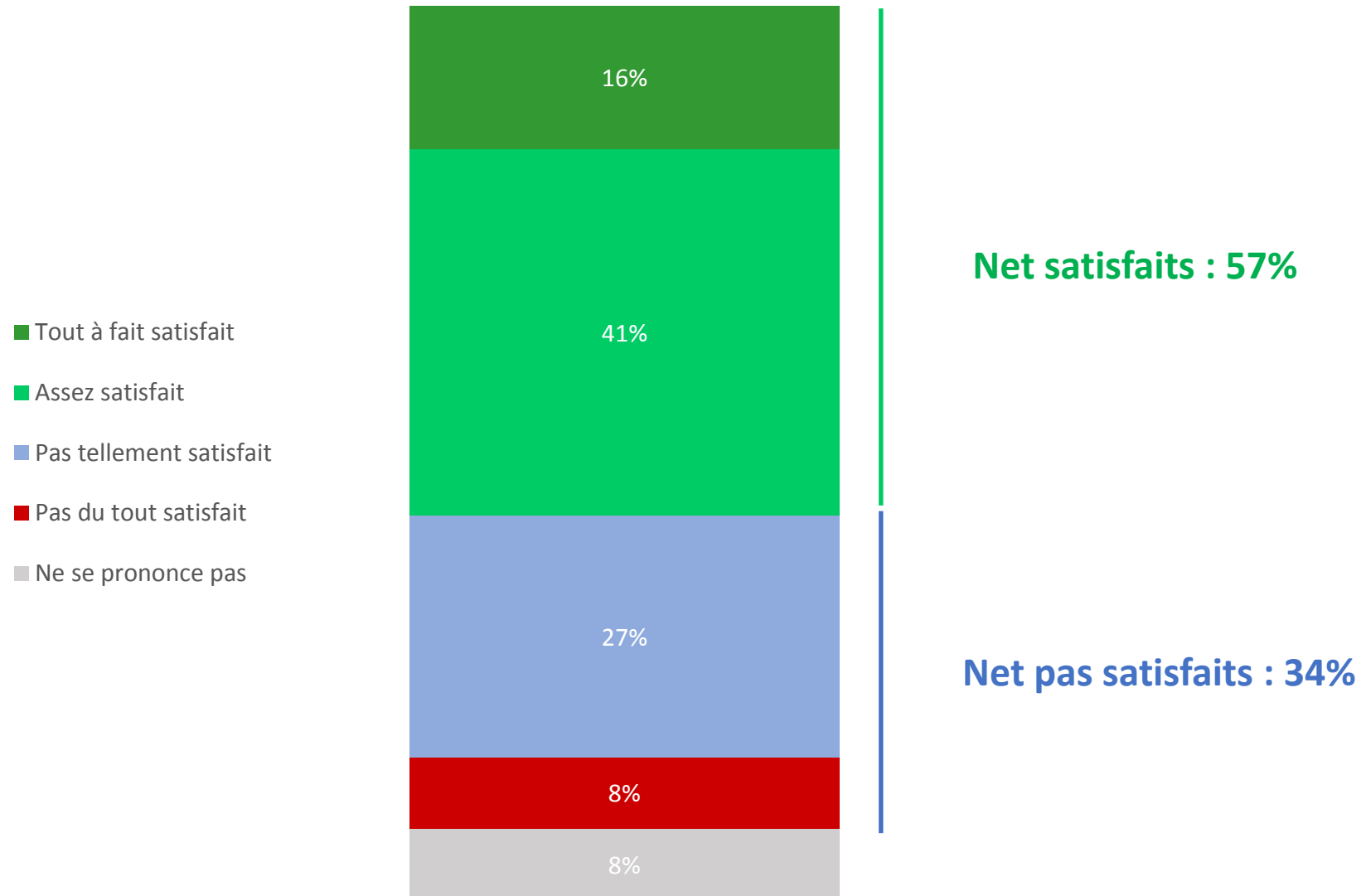
Base : Individus âgés de 18 à 75 ans (n = 2 176)



Satisfaction face au rendement du fonds en euros

Q- Êtes-vous satisfait du rendement du fonds en euros de votre contrat d'assurance vie ?

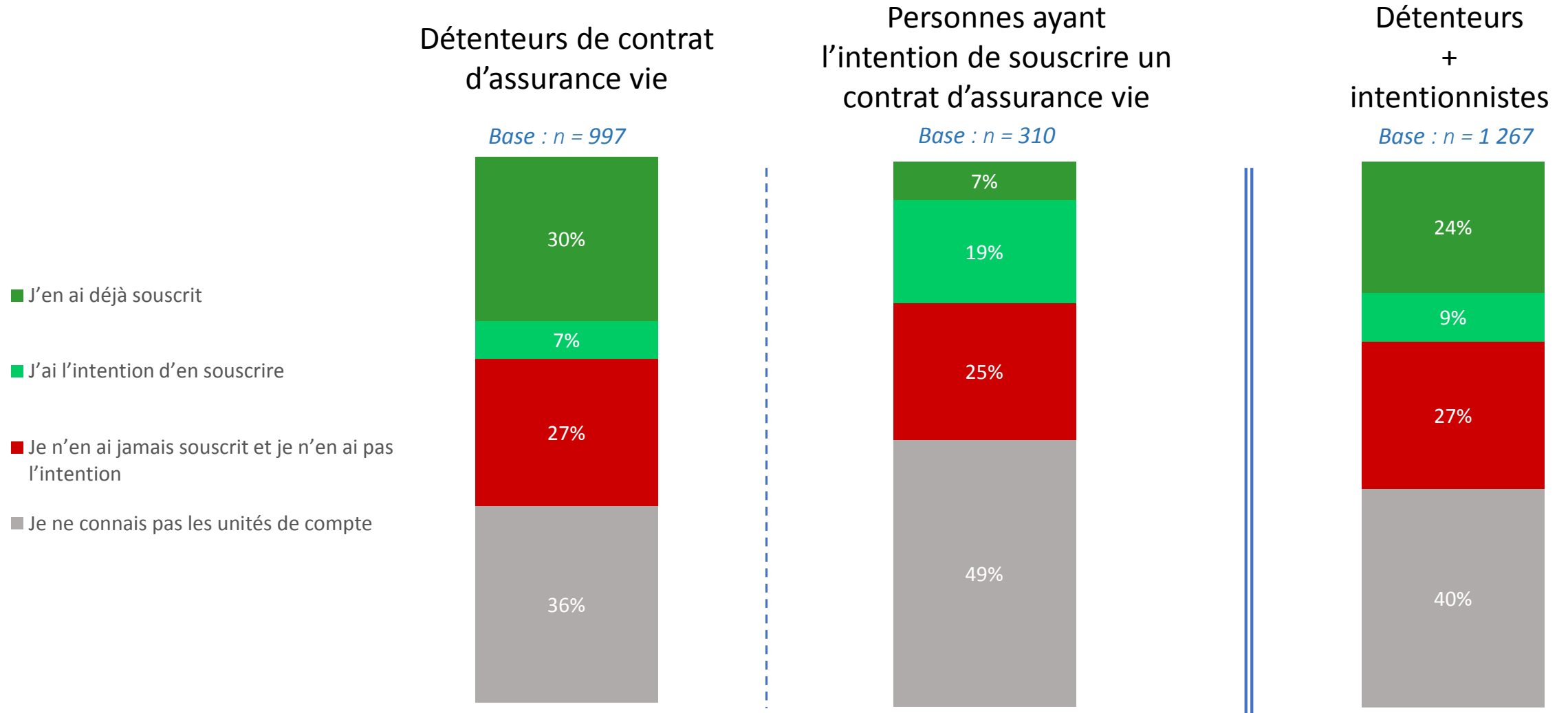
Base : Détenteurs d'assurance vie (n = 997 ; soit 46 % des 18-75 ans)



Souscription des unités de compte



Q- Les unités de compte sont des supports non garantis en capital (investis en actions, en obligations ou encore en immobilier) qui peuvent être souscrits dans le cadre de l'assurance vie aux côtés des fonds en euros. Quelle proposition est celle qui vous correspond :

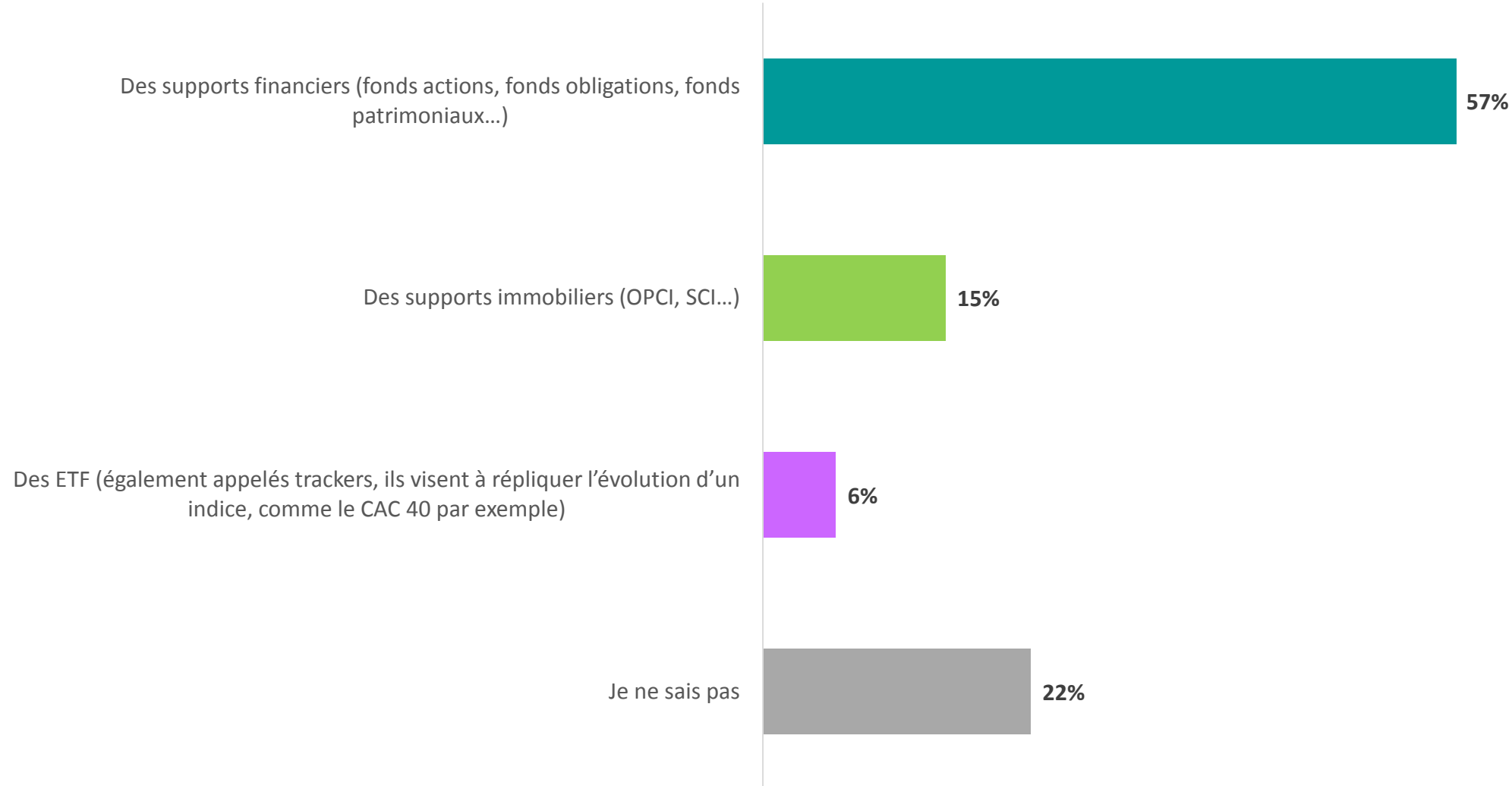


Types de supports choisis



Q- Pour vos investissements en unités de compte quels types de supports préférez-vous ? / Si vous investissiez en unités de compte, quels types de supports préféreriez-vous ?

Base : Détenteurs d'unités de compte ou personnes souhaitant y souscrire (n = 420)

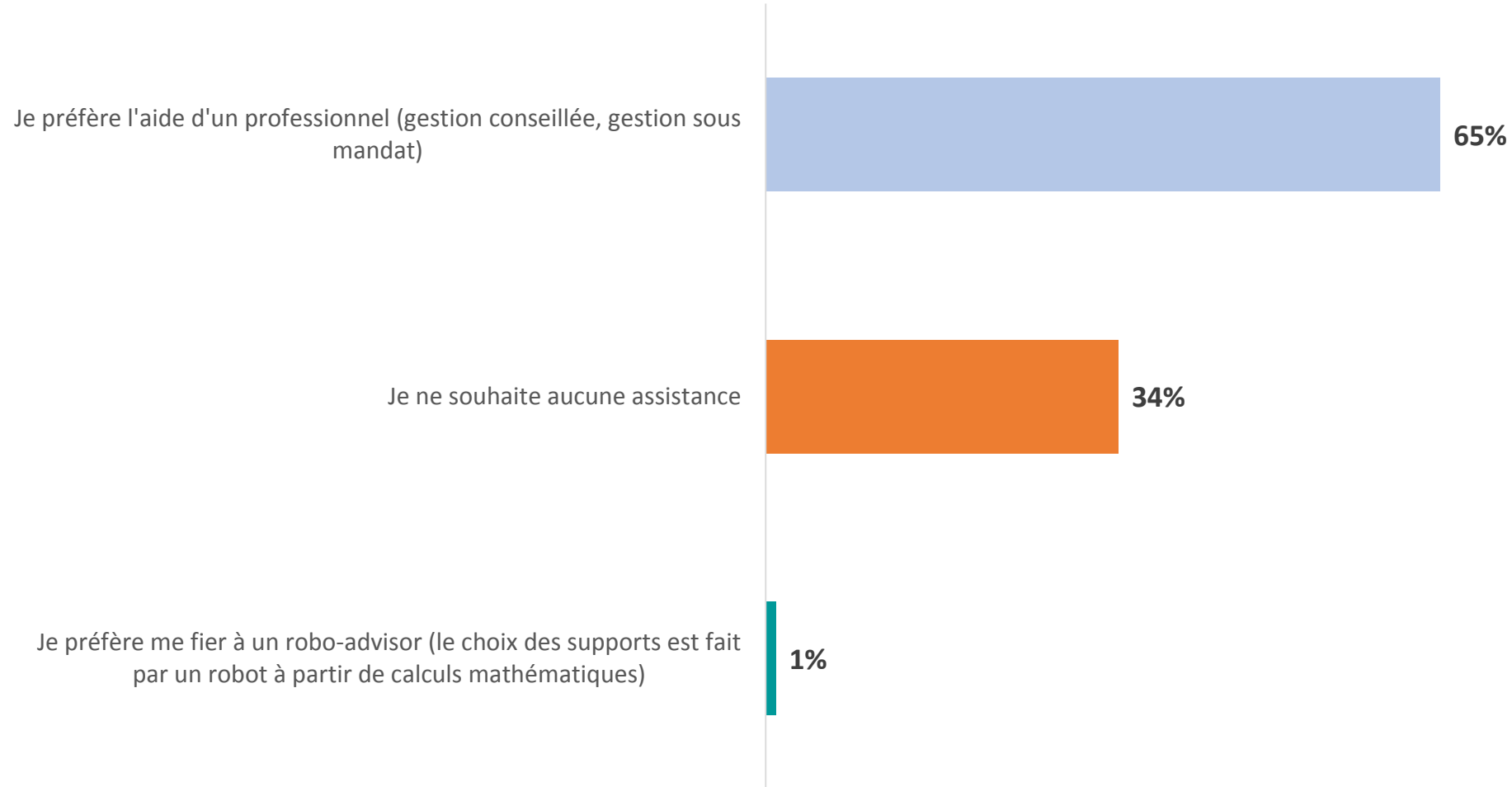


Accompagnement souhaité pour l'investissement et le suivi des unités de compte



Q- Pour vous accompagner dans vos investissements et dans la gestion des unités de compte de votre contrat, quelle formule vous semble la plus efficace ?

Base : Détenteurs d'assurance vie ou personnes souhaitant en souscrire une (n = 1 267 ; soit 58 % des 18-75 ans)

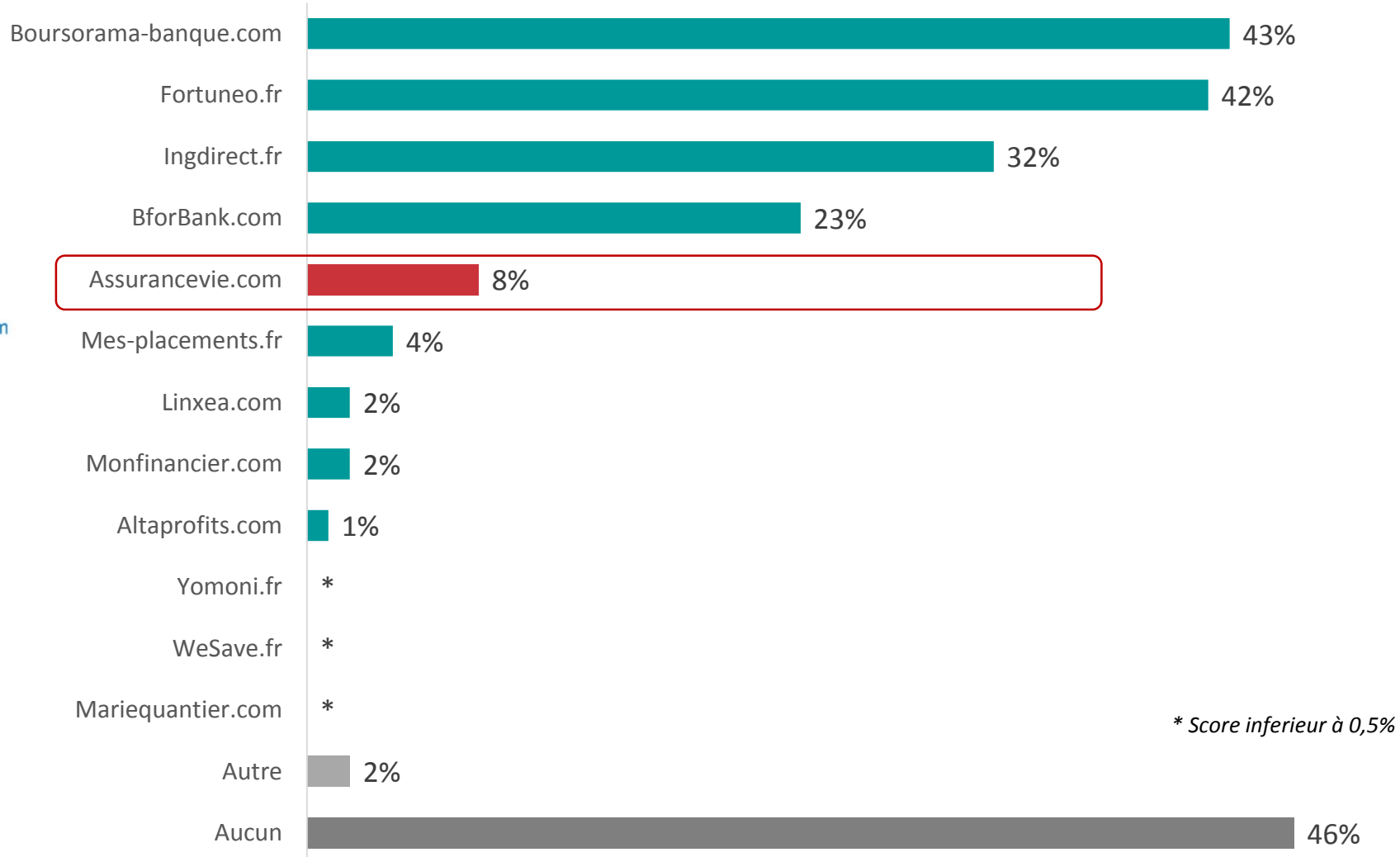


Notoriété assistée



Q- Parmi les sites suivants, quels sont ceux que vous connaissez ne serait-ce que de nom QUI PROPOSENT DES ASSURANCES VIE sur internet ?

Base : Individus âgés de 18 à 75 ans (n = 2 176)



Au moins un site connu :
54%

Nombre moyen de
citations : 3

* Score inférieur à 0,5%

PUISSANCE AVENIR/SURAVENIR
PUISSANCE SÉLECTION/GENERALI VIE
ÉVOLUTION VIE/AVIVA VIE

En exclusivité sur internet
chez Assurancevie.com

Versement minimum	Versement initial	100 €	1 000 €	500 €
	Versements libres	100 €	1 000 €	500 €
	Versements programmés	25 € / mois - 50 € / trim. - 50 € / semestre - 50 € / an	75 € / mois - 75 € / trim. - 150 € / semestre - 300 € / an	100 € / mois - 300 € / trim. - 300 € / semestre - 300 € / an
Fonds en euros 2016⁽¹⁾ Les rendements passés ne préjugent pas des rendements futurs		Suravenir Opportunités : 3,10 % (Min. 30 % UC non garanties en capital) Suravenir Rendement : 2,30 %	Netissima : 2,65 % (Min. 20 % UC non garanties en capital) Eurossima : 2,25 %	Aviva Actif Garanti : 2,46 % et jusqu'à 3,32 % avec Aviva Multi Bonus 2017*
Nombre d'UC (à fin mai 2017)		Plus de 540	Plus de 220	80
• Dont supports immobiliers		13 (8 SCPI, 3 SCI & 2 OPCI)	3 (2 OPCI & 1 SCI)	1 SCI (enveloppe et durée de commercialisation limitées)
• Dont trackers		Plus de 70	Près de 100	0
Modes de gestion		Gestion libre	Gestion libre	Gestion libre
Options d'arbitrages programmés		5 options - Stop loss relatif - Rééquilibrage automatique - Investissement progressif - Sécurisation des plus-values - Dynamisation des plus-values	5 options - Transferts programmés - Sécurisation des plus-values - Dynamisation des plus-values - Limitation des moins-values - Limitation des moins-values relatives	6 options - Arbitrage annuel des intérêts - Écrêtage - Investissement progressif - Rééquilibrage automatique - Sécurisation progressive - Plan d'arbitrages programmés
Outil d'aide à l'investissement sur les UC		Oui (allocations modèles gratuites fournies par Lyxor et Lazard Frères Gestion)	Oui (allocations modèles gratuites fournies par Lazard Frères Gestion)	Non
Frais sur versements		0 % ⁽²⁾	0 % ⁽²⁾	0 %
Frais de gestion annuels	Fonds en euros	0,60 %	 Eurossima : 0,60 % Netissima : 0,75 %	0,60 %
	UC	0,60 %	0,60 %	0,60 %
Frais d'arbitrages	Gestion libre	0 % ⁽²⁾	0 % ⁽²⁾	0 %
	Options d'arbitrages programmés	0 %	De 0 % à 0,50 % (plafonnés à 30 €)	0 %
Frais de rachats partiels/totaux⁽³⁾		0 %	0 %	0 %
Frais de rachats partiels programmés		0 %	0 %	0 %
Avance possible		OUI	OUI	OUI
Commentaires		Contrat d'assurance vie multisupport à la portée de tous et réduit en frais. Possibilité d'investir dans un fonds en euros opportuniste. Plus de 540 UC d'univers différents. 5 options de gestion. 2 garanties optionnelles : une garantie doublement du capital en cas de décès accidentel et une garantie plancher. 3 options de rente : réversion, annuités garanties et garantie dépendance	Contrat d'assurance vie multisupport réduit en frais. Possibilité d'investir dans un fonds en euros opportuniste. Une offre d'UC diversifiée et incluant de nombreux trackers. 2 garanties plancher optionnelles : une garantie plancher classique et une garantie plancher indexée. Options de rente : réversible ou non	Contrat d'assurance vie multisupport assuré par Aviva Vie et distribué sur internet en exclusivité par Assurancevie.com. Il est accessible et réduit en frais. 6 options de gestion. Une garantie plancher est incluse automatiquement au contrat, sans tarification supplémentaire, une garantie plancher cliquet est disponible sur option. Options de rente : réversion, annuités garanties

⁽¹⁾Taux de revalorisation du fonds en euros net de frais de gestion annuels, hors prélèvements sociaux et fiscaux, hors frais éventuels liés à la garantie décès. Les rendements passés ne préjugent pas des rendements futurs et ne sont pas constants dans le temps. Dans le cadre des contrats gérés par Suravenir, tout versement supérieur à 250 000 € doit être investi à 30 % minimum en unités de compte, qui présentent un risque de perte en capital.

⁽²⁾ Hors opérations sur SCI, SCPI, SCP, OPCI et ETF. Pour connaître tous les frais, consultez les notices/conditions contractuelles des contrats disponibles sur www.assurancevie.com.

⁽³⁾ Hors fiscalité et prélèvements sociaux et hors option pour la remise de titres.

AVERTISSEMENT : Les unités de compte comportent un risque de perte en capital. Il n'existe pas de garantie en capital des sommes investies sur ces supports. L'assureur ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte mais pas sur leur valeur. La valeur de ces unités de compte n'est pas garantie mais sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse, dépendant en particulier de l'évolution des marchés.

Pour une liste des unités de compte, se reporter à la présentation des supports d'investissement de la Notice ou des conditions contractuelles des contrats, disponibles sur www.assurancevie.com.

* Grâce au système de bonus de rendement Aviva Multi Bonus 2017, les épargnants ont eu la possibilité d'augmenter la rémunération de leur fonds en euros en 2016 à **2,95 %** avec Aviva Multi Bonus 2017 20 % ou à **3,32 %** avec Aviva Multi Bonus 2017 35 %. Ce complément de rémunération bénéficie au prorata temporis de la durée de l'investissement aux adhérents ayant réalisé entre le 6 juillet et le 31 décembre 2016 l'une des opérations suivantes :

- Un versement (initial ou complémentaire) d'au minimum 20 000 € investi à hauteur d'au moins 50 % sur un ou des supports en unités de compte non garantis en capital pour augmenter de 35 % le taux de rendement de la part du versement investie sur le fonds en euros.
- Un versement (initial ou complémentaire) d'au minimum 20 000 € investi à hauteur d'au moins 30 % sur un ou des supports en unités de compte non garantis en capital pour augmenter de 20 % le taux de rendement de la part du versement investie sur le fonds en euros.
- Un arbitrage d'au minimum 5 000 € en sortie du support en euros ou du fonds Aviva Monétaire ISR (A) et réinvesti à hauteur d'au moins 50 % sur un ou des supports en unités de compte non garantis en capital pour augmenter de 35 % le taux de rendement de la part de l'arbitrage investie sur le fonds en euros.

Le bonus s'est appliqué en date de valeur du 31 décembre 2016 au prorata de la durée d'investissement, et il le sera aussi le 31 décembre 2017, sur la somme affectée au support en euros Aviva Actif Garanti dans le cadre de l'offre et toujours investie à la date d'attribution effective de la participation aux bénéfices de 2017. En revanche, en cas de rachat ou d'arbitrage des unités de compte choisies dans le cadre de l'opération ou de mise en place d'une avance entre la date du versement et le 31 décembre 2017, le bonus pourra être en tout ou partie perdu.

L'offre Aviva Multi Bonus 2017 est valable dans les mêmes conditions pour les opérations réalisées jusqu'au 30 juin 2017.

Mentions légales :

Puissance Avenir est un contrat d'assurance vie individuel de type multisupport commercialisé par Assurancevie.com et géré par Suravenir - Société Anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital entièrement libéré de 420 000 000 €. Société mixte régie par le Code des assurances - 232 rue général Paulet, BP 103, 29802 Brest cedex 9. Siren 330 033 127 RCS Brest. Suravenir et Assurancevie.com sont soumises au contrôle de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (61 rue Taitbout, 75436 Paris Cedex 9).

Puissance Sélection est un contrat d'assurance vie individuel de type multisupport assuré par Generali Vie et commercialisé par JDHM Vie. e-cie vie est une marque de Generali Vie.

Evolution Vie est un contrat d'assurance vie de groupe à adhésion facultative de type multisupport souscrit par l'ADER auprès d'Aviva Vie et commercialisé par JDHM Vie. Aviva Vie est une Société Anonyme d'Assurance Vie et de Capitalisation au capital de 1 205 528 532,67 €. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 70 avenue de l'Europe, 92270 Bois-Colombes. 732 020 805 R.C.S. Nanterre. ADER, Association pour le Développement de l'Épargne pour la Retraite – Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, 24-26, rue de la Pépinière 75008 Paris.

Assurancevie.com est la marque dédiée à la distribution de produits d'assurance sur Internet de JDHM Vie, société de courtage en assurance de personnes. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 200 000 €, dont le siège social est situé 10, rue d'Uzès - 75002 Paris. Elle est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le n° 478 594 351 ainsi qu'à l'ORIAS (Organisme pour le Registre des Intermédiaires en Assurance, www.orias.fr) sous le n° 07 004 394. Conseiller en Investissements Financiers (CIF) n° E008169, membre de l'ANACOFI-CIF.

Documentation à caractère publicitaire dépourvue de valeur contractuelle.

Panorama de l'offre de contrats retraite (mai 2017)

		ANTHOLOGIE PERP GENERALI VIE		AVIVA RETRAITE PERP AVIVA VIE		PUISSANCE AVENIR PERP SURAVENIR		PUISSANCE AVENIR MADELIN SURAVENIR
Versement minimum	Versement initial	150 €		500 €		45 €		150 €
	Versements libres	150 €		500 €		45 €		150 €
	Versements programmés	50 € / mois - 100 € / trim. - 150 € / semestre - 150 € / an		100 € / mois		30 € / mois - 90 € / trim. - 180 € / semestre - 360 € / an		150 € / mois - 450 € / trim. - 900 € / semestre - 1 800 € / an
Rendements du fonds en euros ⁽¹⁾ Les rendements passés ne préjugent pas des rendements futurs		2,90 % en 2015	2,30 % en 2016	2,55 % en 2015	2 % en 2016	3 % en 2015	2,70 % en 2016	Suravenir Opportunités : 3,60 % en 2015 / 3,10 % en 2016 Suravenir Rendement : 2,90 % en 2015 / 2,30 % en 2016
Nombre d'UC (à fin mai 2017)		Plus de 120		47		90		Plus de 540
*Dont supports immobiliers		0		0		4 (2 SCI & 2 SCPI)		13 (8 SCPI, 3 SCI & 2 OPCI)
*Dont trackers		4		0		0		Plus de 70
Modes de gestion		Gestion libre Gestion sécurisation progressive (stratégies « Préférence » ou « Scénario »)		Gestion libre Gestion évolutive « Aviva » Gestion évolutive « Décret »		Gestion libre Gestion pilotée (sécurisée ou dynamique)		Gestion libre Gestion pilotée (sécurisée ou dynamique)
Options d'arbitrages programmés (en gestion libre)		4 options - Répartition cible - Sécurisation des plus-values - Dynamisation du rendement - Investissements programmés		4 options - Rééquilibrage automatique - Plan d'investissement progressif - Sécurisation des plus-values - Plan d'arbitrages programmés		5 options - Rééquilibrage automatique - Dynamisation progressive - Sécurisation des plus-values - Dynamisation des plus-values - Stop loss relatif		5 options - Rééquilibrage automatique - Dynamisation progressive - Sécurisation des plus-values - Dynamisation des plus-values - Stop loss relatif
Frais lors de l'adhésion		15 €		0 €		0 €		0 €
Frais sur versements		0 %		0 %		0 %		0 % ⁽²⁾
Frais de gestion annuels	Fonds en euros	0,96 %		0,97 %		0,68 %		0,60 %
	UC	0,96 %		0,97 %		0,96 %		0,60 %
Frais d'arbitrages	Gestion libre	0,60 %		0,50 % (plafonnés à 300 €)		0,50 %		0 % ⁽²⁾
	Options d'arbitrages programmés	0 %		0 %		0,50 %		0 % ⁽²⁾
Options de rente accessibles à la liquidation de la retraite		Réversion, rente viagère temporaire en cas de décès de l'adhérent, rente « Transition » (majoration les 3 premières années), rente « Accompagnement » (majoration de 50 % à partir du 80 ^e anniversaire)		Réversion, annuités garanties, rente viagère majorée ou minorée		Réversion, annuités garanties, rente par paliers croissants, rente par paliers décroissants		Réversion, annuités garanties, rente par paliers croissants, rente par paliers décroissants, garantie dépendance
Frais pendant la phase de rente		0,96 % de frais de gestion annuels		3 % de frais d'arrérages		0,68 % de frais sur encours de rente		0,90 % de frais sur encours de rente

⁽¹⁾ Taux de revalorisation du fonds en euros net de frais de gestion annuels hors prélèvements sociaux et fiscaux éventuels. Les rendements passés ne préjugent pas des rendements futurs. Pour accéder au fonds en euros Suravenir Opportunités, au minimum 30 % des versements doivent se faire sur un/des supports en unités de compte non garantis en capital. Dans le cadre des contrats gérés par Suravenir, tout versement supérieur à 250 000 € doit être investi à 30 % minimum en unités de compte, qui présentent un risque de perte en capital (hormis dans le cadre de la sécurisation progressive du capital et de la gestion pilotée).

⁽²⁾ Hors opérations sur SCI, SCPI, SCP, OPCI et ETF. Pour connaître tous les frais, consultez les notices/conditions contractuelles des contrats disponibles sur www.assurancevie.com.

AVERTISSEMENT : Les unités de compte comportent un risque de perte en capital. Il n'existe pas de garantie en capital des sommes investies sur ces supports. L'assureur ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte mais pas sur leur valeur. La valeur de ces unités de compte n'est pas garantie mais sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse, dépendant en particulier de l'évolution des marchés.

Pour une liste des unités de compte, se reporter à la présentation des supports d'investissement de la Notice ou des conditions contractuelles des contrats, disponibles sur www.assurancevie.com.

Mentions légales :

Anthologie PERP est un Plan d'Épargne Retraite Populaire de type multisupport géré par Generali Vie – Société Anonyme au capital de 332 321 184 euros. Entreprise gérée par le Code des assurances – 602 062 481 RCS Paris – Siège social : 2 rue Pillet Will – 75009 Paris. Téléphone : 01 58 38 81 00 (appel non surtaxé). Société appartenant au groupe Generali, immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurance sous le numéro 026.

Aviva Retraite PERP est un contrat d'assurance vie de groupe à adhésion facultative de type multisupport lié à la cessation d'activité professionnelle commercialisé par JDHM Vie dont l'assureur est Aviva Vie. Aviva Vie est une Société Anonyme d'assurance vie et de capitalisation au capital de 1 205 528 532,67 euros. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 70 avenue de l'Europe - 92270 Bois-Colombes. 732 020 805 RCS. Nanterre. ADERP, Association pour le Développement de l'Épargne pour la Retraite Populaire – Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, 24-26, rue de la Pépinière 75008 Paris.

Puissance Avenir PERP est un Plan d'Épargne Retraite Populaire de type multisupport et Puissance Avenir Madelin est un contrat d'assurance de groupe de retraite supplémentaire des professions non salariées de type multisupport. Ces contrats sont commercialisés par Assurancevie.com et gérés par Suravenir - Société Anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital entièrement libéré de 420 000 000 €. Société mixte régie par le Code des assurances - 232 rue général Paulet, BP 103, 29802 Brest cedex 9. Siren 330 033 127 RCS Brest. Suravenir et Assurancevie.com sont soumises au contrôle de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (61 rue Taitbout, 75436 Paris Cedex 9).

Assurancevie.com est la marque dédiée à la distribution de produits d'assurance sur Internet de JDHM Vie, société de courtage en assurance de personnes. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 200 000 €, dont le siège social est situé 10 rue d'Uzès, 75002 Paris. Elle est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le n° 478 594 351 ainsi qu'à l'ORIAS (Organisme pour le Registre des Intermédiaires en Assurance, www.orias.fr) sous le n° 07 004 394. Conseiller en Investissements Financiers (CIF) n° E008169, membre de l'ANACOFI-CIF.

Documentation à caractère publicitaire dépourvue de valeur contractuelle.